



Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour
Date: 4 octobre 2019 WFP/EB.2/2019/7-C/1
Original: anglais Questions opérationnelles – Augmentations budgétaires pour des plans stratégiques de pays
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique pour le Liban et augmentation budgétaire correspondante

	Chiffres actuels	Modification	Chiffres révisés
Durée	1 ^{er} janvier 2018– 31 décembre 2020	Prolongation d'un an	1 ^{er} janvier 2018– 31 décembre 2021
<i>(en dollars)</i>			
Bénéficiaires	835 048	172 007	1 007 055
Coût total	1 249 404 606	507 481 496	1 756 886 101
Transferts	1 112 686 233	454 782 405	1 567 468 638
Mise en œuvre	40 336 924	14 433 750	54 770 673
Coûts d'appui directs ajustés	20 126 708	7 292 292	27 419 000
Total partiel	1 173 149 865	476 508 447	1 649 658 311
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	76 254 741	30 973 049	107 227 790

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*: 2A

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Projet de décision*

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi M. A. Al Wardat
Directeur régional Directeur de pays
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et courriel: abdallah.alwardat@wfp.org
Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

Le Conseil d'administration approuve la révision du plan stratégique de pays pour le Liban et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 507 481 496 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

Justification

1. Huit ans après le déclenchement de la crise des réfugiés syriens, les conditions socioéconomiques ne se sont pas améliorées au Liban malgré l'adoption de réformes économiques et sociales majeures. Alors que le pays est confronté à la plus forte concentration de réfugiés par habitant au monde (on compte un réfugié pour quatre citoyens libanais), les réfugiés comme les populations locales continuent à pâtir des effets de la guerre civile prolongée qui sévit en République arabe syrienne. Au Liban, un ménage de réfugiés syriens sur trois est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave¹. Selon une analyse préliminaire des résultats de la dernière évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens résidant au Liban², la vulnérabilité socioéconomique des réfugiés a légèrement empiré par rapport à 2018 car ils n'ont ni revenus ni autres ressources et sont contraints de s'enfoncer dans l'endettement pour se procurer de la nourriture et subvenir à leurs besoins essentiels.
2. Simultanément, le Gouvernement libanais estime que 27 pour cent de la population libanaise vit dans la pauvreté³. Les inégalités de revenus sont marquées comme l'indique le coefficient de Gini égal à 32; la participation au marché du travail est faible et, en 2018, le Liban s'est classé au cent-quarantième rang sur 149 pays selon l'indice d'inégalité de genre établi par le Forum économique mondial⁴. Face aux besoins, le Gouvernement a accordé une importance croissante à la mise en place de filets de sécurité efficaces à l'intention de la population nationale.
3. Le Programme national de ciblage de la pauvreté, qui constitue le filet de protection sociale public, fournit une assistance à 43 000 ménages (soit 230 000 citoyens libanais)⁵. Il s'agit d'un point d'entrée essentiel si l'on veut apporter une assistance sociale aux ménages libanais vulnérables et pauvres. Cependant, huit ans après son démarrage, le programme a besoin d'être consolidé, ce qui offre au PAM la possibilité de fournir un appui sous la forme d'un renforcement des capacités – notamment pour le ciblage systématique, la conduite régulière d'évaluations nationales de la vulnérabilité, le suivi des bénéficiaires et les mécanismes de remontée de l'information, autant d'activités qui permettront au programme de s'étendre et d'atteindre davantage de ménages vulnérables.
4. Dans ce contexte, et après l'approbation donnée par le Premier Ministre en avril 2019, le Cadre stratégique des Nations Unies pour le Liban⁶ devrait être prolongé d'un an jusqu'en 2021. La prolongation permet à l'équipe de pays des Nations Unies de faire mieux coïncider sa programmation avec celle des partenaires du développement, en particulier la Banque mondiale.

¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, PAM et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2018. *VASyR-2018 Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon*. <https://www1.wfp.org/publications/vulnerability-assessment-syrian-refugees-lebanon-vasyr-2018>.

² Présentation finale et éléments de discussion exposés par le PAM lors d'une réunion d'information conjointe organisée par le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés le 19 juin 2019 (en interne).

³ Administration centrale de la statistique et Banque mondiale. 2015. *Measuring poverty in Lebanon using Household Budget Survey (HBS) 2011*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/868551485966301657/pdf/112376-P154569-PUBLIC-Measuring-poverty-in-Lebanon-using-2011-HBS-technical-report.pdf>.

⁴ Forum économique mondial. 2018. *The Global Gender Gap Report 2018*. <https://www.weforum.org/reports/the-global-gender-gap-report-2018>.

⁵ Représentants du Ministère des affaires sociales lors d'une réunion d'information sur le Programme national de ciblage de la pauvreté organisée à l'intention des donateurs en avril 2019.

⁶ Il s'agit de l'équivalent du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

La prolongation du cadre stratégique offre l'occasion de mettre en œuvre les réformes du système des Nations Unies pour le développement⁷ au cours des deux prochaines années et de les intégrer dans le prochain plan stratégique de pays (PSP).

5. Les ajustements suivants sont proposés au titre de la révision du PSP actuel:
 - i) **Prolongation d'un an du PSP:** en lien avec la prolongation du Cadre stratégique des Nations Unies jusqu'en 2021, il est proposé de prolonger le PSP jusqu'en décembre 2021.
 - ii) **Augmentation du nombre de bénéficiaires de l'activité 5:** le Gouvernement ayant demandé un appui en janvier 2019, le PAM propose d'augmenter progressivement le nombre de bénéficiaires, en le faisant passer de 58 000 (soit 10 000 ménages) en 2019 à 230 000 bénéficiaires (soit 43 000 ménages) en 2021. De cette manière, tous les ménages libanais bénéficiant du Programme national de ciblage de la pauvreté reçoivent une assistance alimentaire pendant la période visée par le PSP. L'augmentation budgétaire rend compte des transferts concernant les nouveaux bénéficiaires de l'activité 5.
 - iii) **Création d'un nouvel effet direct stratégique 5 qui remplace l'effet direct stratégique 4:** actuellement, le domaine d'action privilégié de l'effet direct stratégique 4 est "Intervention face à une crise". Or, le domaine d'action privilégié "Causes profondes" correspond mieux au rôle élargi joué par le PAM dans le cadre du renforcement des capacités des pouvoirs publics. L'activité unique relevant de l'effet direct stratégique 4 n'a pas encore été lancée et il est espéré que la création d'un nouvel effet direct stratégique 5 concernant les causes profondes encouragera les donateurs axés sur le développement à fournir des financements. Le nouvel effet direct stratégique 5 contribue à l'obtention du Résultat stratégique 5 du PAM (Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) (cible 9 de l'ODD 17).

Modifications

Orientation stratégique

6. La première révision du PSP pour le Liban a été approuvée par le directeur de pays en novembre 2018 pour:
 - i) allouer le même budget et prévoir le même nombre de bénéficiaires au titre de l'activité 1 afin de fournir une assistance alimentaire au même nombre de réfugiés syriens qu'en 2017 sans changer le nombre total de bénéficiaires ni le budget total⁸;
 - ii) mettre en place une assistance monétaire polyvalente pour subvenir aux besoins de base des réfugiés syriens au titre de l'activité 1 et augmenter le budget en conséquence;
 - iii) ajouter une ligne budgétaire "Renforcement des capacités" au titre de l'activité 3 pour aider le gouvernement hôte; et
 - iv) réaffecter l'enveloppe budgétaire de l'activité 5 prévue pour 2020 à 2018 afin de faire face aux besoins plus importants des Libanais vulnérables⁹.
7. La quatrième révision du PSP pour le Liban visait à:
 - i) accroître le nombre de bénéficiaires de l'activité 1 pour 2019 et pour 2020 et ajouter un appui en faveur des réfugiés d'autres nationalités que syrienne ou palestinienne;

⁷ Observations prononcées par le Secrétaire général des Nations Unies en mai 2019 lors du débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2019-05-21/secretary-generals-remarks-the-ecosoc-operational-activities-segment-delivered>.

⁸ Lorsque le PSP a été rédigé, on a tenu compte de projections du nombre de retours volontaires de réfugiés syriens; or, le nombre de réfugiés résidant au Liban n'a pas baissé. En conséquence, le nombre de bénéficiaires recevant une assistance est plus élevé que celui qui a été prévu initialement pour 2018. Le nombre de bénéficiaires est resté le même en 2019 et ne devrait pas évoluer en 2020 ni en 2021.

⁹ La troisième et la quatrième révision du PSP ont consisté en révisions techniques relatives à la simplification de la structure des coûts et à la mise à jour des coûts d'appui indirects.

- ii) accroître le nombre de bénéficiaires des collations scolaires distribuées au titre de l'activité 2;
 - iii) supprimer la composante Espèces au profit de l'éducation de l'activité 2 pour 2019 et 2020;
 - iv) supprimer la composante en nature de l'activité 2;
 - v) accroître le nombre de bénéficiaires de l'activité 3; et
 - vi) réduire le nombre de bénéficiaires des programmes relatifs aux moyens d'existence menés au titre de l'activité 4.
8. Au début de la mise en œuvre du PSP, les activités de renforcement des capacités menées par le PAM ont porté essentiellement sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise. Son rôle a évolué depuis lors pour appuyer plus largement la protection sociale conformément aux priorités du Gouvernement. Cette cinquième révision du PSP est essentiellement motivée par ce changement fondamental d'orientation.
 9. Grâce à l'évolution actuelle des conditions, le PAM est en mesure d'intensifier sa contribution au renforcement de la capacité des ministères, notamment le Ministère des affaires sociales, la Présidence du Conseil des ministres et l'Administration centrale de la statistique, à mettre en œuvre plus efficacement des programmes et des stratégies de longue haleine. La stratégie nationale de développement social élaborée en 2011 par le Ministère des affaires sociales met l'accent sur la conception de filets de sécurité efficaces, comme une mesure prioritaire permettant d'aider les ménages libanais pauvres et à faibles revenus¹⁰. Le Programme national de ciblage de la pauvreté peut servir de modèle à d'autres programmes, car on y trouve les principaux éléments d'un bon programme de filets de sécurité. Le PAM aide déjà le Ministère des affaires sociales à renforcer l'aptitude de ses services à mettre en œuvre des filets de sécurité efficaces, par exemple pour ce qui est de la mise en œuvre et du suivi du système de cartes alimentaires électroniques établi dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté.
 10. Il est prévu de développer l'assistance, en particulier compte tenu de la prochaine expansion du Programme national de ciblage de la pauvreté et des améliorations qui vont y être apportées; cela ne concerne pas seulement le Ministère des affaires sociales mais également la Présidence du Conseil des ministres et l'Administration centrale de la statistique, qui interviennent toutes les deux dans le système de ciblage du Programme national de ciblage de la pauvreté. Par exemple, l'Administration centrale de la statistique achève actuellement une enquête mixte sur la population active et sur les conditions de vie des ménages¹¹, qui permet de dégager des statistiques socioéconomiques. Dans le même ordre d'idées, au titre d'un pacte établi entre le système des Nations Unies et la Banque mondiale, le PAM et ses partenaires travaillent actuellement avec l'Administration centrale de la statistique sur les moyens de renforcer les capacités analytiques de celle-ci, en lien avec des activités telles que la mise au point d'un indice de pauvreté multidimensionnelle¹².
 11. L'effet direct stratégique 4 du PSP a été initialement conçu pour appuyer la mise en place d'une plateforme monétaire et l'apport d'une assistance par le Ministère des affaires sociales dans le domaine des filets de protection sociale, spécifiquement dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté, au titre de l'activité 5. Depuis 2014, cet effet direct stratégique est obtenu conjointement avec le Ministère des affaires sociales grâce au système de paiement électronique que le PAM a établi principalement pour l'activité 1. Fort de sa position de partenaire fiable dans ce domaine, le PAM est à même de collaborer plus intensément et plus largement

¹⁰ Ministère des affaires sociales. 2011. *The National Social Development Strategy of Lebanon 2011*. <http://www.databank.com.lb/docs/National%20Social%20Development%20Strategy%202011.pdf>.

¹¹ Organisation internationale du Travail. 2017. *Lebanon Labour Force and Households' Living Conditions Survey 2017*. https://www.ilo.org/beirut/projects/WCMS_340472/lang--en/index.htm.

¹² Université d'Oxford. Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI) Working Paper No. 86: *Multidimensional Poverty Measurement and Analysis: Chapter 5 – The Alkire-Foster Counting Method*. <https://ophi.org.uk/research/multidimensional-poverty/alkire-foster-method/>.

avec les ministères en vue de les aider à renforcer leurs capacités institutionnelles concernant les activités de développement sur le long terme et la planification stratégique en la matière.

12. Compte tenu de ce qui précède, le PAM a modifié la ligne de visée du PSP (voir le tableau 6) pour traduire les modifications suivantes:
 - *l'effet direct stratégique 4 est remplacé par l'effet direct stratégique 5: "Les efforts déployés par les institutions nationales et les acteurs humanitaires nationaux et internationaux pour améliorer l'efficacité et l'efficience de leur assistance bénéficient d'un appui", l'accent étant mis sur les causes profondes;*
 - *la référence au Résultat stratégique 8 du PAM est remplacée par une référence à son Résultat stratégique 5: "Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD", afin d'améliorer la cohérence avec l'assistance technique qui est actuellement fournie et qu'il est prévu de fournir au Ministère des affaires sociales, à la Présidence du Conseil des ministres et à l'Administration centrale de la statistique; et*
 - *l'activité 6 devient l'activité 7: "Renforcement des capacités institutionnelles" au titre de l'effet direct stratégique 5.*

Effets directs stratégiques

Méthode de ciblage et analyse des bénéficiaires

13. Les bénéficiaires recevant une assistance au titre des activités 1, 2, 3 et 4 resteront les mêmes jusqu'en 2021, aucune modification notable n'étant envisagée en matière de ciblage.
14. *Activité 5:* le Programme national de ciblage de la pauvreté s'adresse actuellement à 43 000 ménages, soit 230 000 citoyens libanais¹³. Tous ces ménages peuvent accéder à une assistance concernant la santé et l'éducation (composantes 1 et 2 du Programme national de ciblage de la pauvreté) mais, aujourd'hui, seuls les 10 000 ménages les plus pauvres (soit 58 000 personnes) reçoivent des bons électroniques d'assistance alimentaire (composante 3) dans le cadre du système de cartes alimentaires électroniques du PAM relevant de l'activité 5 du PSP. Afin de répondre au Gouvernement qui a demandé l'extension de l'assistance alimentaire à *tous* les ménages bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté¹⁴, la couverture de l'activité 5 sera étendue pour passer de 10 000 à 15 000 ménages en 2020 (soit 85 000 personnes) puis, progressivement, au nombre total de bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté, c'est-à-dire 43 000 ménages (230 000 personnes), d'ici à 2021. L'augmentation sera graduelle, de sorte à moduler la pression exercée sur les ressources humaines du Ministère des affaires sociales et des centres de développement social pendant la montée en puissance. L'expansion sera fondée sur le propre registre de ciblage des pouvoirs publics, qui est employé pour sélectionner les bénéficiaires actuels du Programme national de ciblage de la pauvreté. Le Ministère des affaires sociales et le PAM effectueront conjointement des vérifications préalables auprès de tout nouveau ménage souhaitant bénéficier du programme.
15. *Activité 7:* les besoins du Ministère des affaires sociales en matière de renforcement des capacités ont été analysés dans le cadre, notamment, d'un atelier consultatif mené en 2019 avec une équipe technique du ministère et le personnel de terrain travaillant dans les centres de développement social. Les besoins prioritaires mis en avant durant l'atelier ont été les suivants: un système de gestion des données relatives aux bénéficiaires; un système de ciblage prévisible commun au Ministère des affaires sociales, à la Présidence du Conseil des ministres et à la Banque mondiale; un système de traitement des réclamations; et un système de suivi et d'évaluation plus solide.

¹³ Représentants du Ministère des affaires sociales lors d'une réunion d'information organisée à l'intention des donateurs en avril 2019. Quelque 51 pour cent des 230 000 bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté sont des femmes.

¹⁴ Le Premier Ministre, M. Hariri, lors de la manifestation organisée pour le lancement du plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban de 2019 en janvier 2019. Voir la vidéo de l'allocution:
https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=1980799548891655&id=228456818293&anchor_composer=false.

L'activité 7 sera centrée sur les mesures à prendre pour répondre à ces besoins dans le contexte de la mise en œuvre du Programme national de ciblage de la pauvreté.

Modalités de transfert

16. Aucune modification n'est prévue dans les modalités de transfert au titre de la révision.

Partenariats

17. Les partenariats établis avec d'autres acteurs sont fondamentaux pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités du PSP au Liban. Le PAM mène toutes les activités concernant les réfugiés syriens sous la houlette du Ministère des affaires sociales qui est l'organisation chef de file du plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban pour 2017–2020. Le PAM coordonne son action avec celles de la Banque mondiale, du Gouvernement allemand et de l'Union européenne, qui ont fourni un appui financier et technique au Ministère des affaires sociales pour l'élaboration et la mise en œuvre du Programme national de ciblage de la pauvreté.

Capacités du bureau de pays

18. Les activités de renforcement des capacités seront essentiellement gérées par des équipes techniques du bureau de pays. Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail dans ce domaine, le PAM veillera au recrutement de personnel supplémentaire et, si besoin est, à l'amélioration des compétences du personnel actuel. S'il y a lieu, il pourra être fait appel à des spécialistes du bureau régional du Caire et du Siège. Par exemple, à l'intention du Ministère des affaires sociales et de la Présidence du Conseil des ministres, divers bureaux du PAM prévoient d'appuyer dans le cadre de la coopération Sud-Sud un échange de connaissances avec d'autres entités publiques nationales sur les filets de sécurité.

Suivi et évaluation

19. S'agissant des bénéficiaires libanais du Programme national de ciblage de la pauvreté (activité 5), un système de suivi trimestriel des effets directs fondé sur l'utilisation de tablettes numériques est en cours de mise en place, dans le prolongement de l'appui déjà fourni au Ministère des affaires sociales pour le suivi des principaux effets directs, produits et processus. Le PAM poursuivra le déploiement d'un outil de collecte de données par téléphonie mobile employant le logiciel Open Data Kit¹⁵, qui a déjà permis d'améliorer la qualité des données recueillies, d'ajouter divers niveaux de contrôle et de vérification et de réduire le temps consacré à l'établissement de rapports sur les résultats. Le PAM continuera à former le personnel du Programme national de ciblage de la pauvreté à l'utilisation des outils de ciblage avec, notamment, le recours aux visites dans les ménages et la mise au point de l'outil de collecte de données par téléphonie mobile.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection, restrictions liées au sexe et au handicap

20. Le Ministère des affaires sociales reçoit des demandes et des réclamations concernant le Programme national de ciblage de la pauvreté de la part tant des bénéficiaires que de personnes non bénéficiaires. Cependant, il n'existe pas de processus précis pour la réception, le suivi et l'analyse de ce retour d'information, et les protocoles internes susceptibles de faciliter le règlement des problèmes sont en nombre insuffisant. Le Ministère des affaires sociales a demandé une assistance pour la mise en place de mécanismes de collecte des demandes et des réclamations, ainsi que pour l'élaboration de protocoles de suivi et de traitement des réclamations et de communication avec leurs auteurs. Le PAM et le Ministère des affaires sociales élaboreront conjointement un mécanisme de réclamation associé à une stratégie de communication dans le cadre de la poursuite de l'amélioration du Programme national de ciblage de la pauvreté, en vue de s'attaquer à ces questions. Les chargés de l'exécution du programme et les partenaires recevront une formation sur l'utilisation de ces outils pour être en mesure de

¹⁵ <https://opendatakit.org/>

suivre les demandes, les retours d'information et les réclamations reçus pendant l'expansion du Programme national de ciblage de la pauvreté et de leur donner des suites.

Stratégie de retrait proposée

21. Comme le souligne la présente révision, le PSP centre davantage les efforts sur le renforcement des capacités institutionnelles en vue de permettre au Gouvernement libanais de reprendre progressivement la responsabilité de la gestion de ses programmes, notamment les filets de protection sociale nationaux, et d'atteindre les ODD 2 et 17. Le fait que le PAM accentue son appui en faveur des filets de sécurité concernant l'ensemble de la population et non plus seulement les populations touchées par la crise, indique qu'il réoriente son assistance de sorte à préparer son futur retrait du pays dès que le Gouvernement sera en mesure de venir en aide à sa propre population vulnérable.

Gestion des risques

22. La performance de la mise en œuvre des activités 5 et 7 dépend de la participation active du Ministère des affaires sociales, de la Présidence du Conseil des ministres et, dans une certaine mesure, de l'Administration centrale de la statistique. Cette participation est quant à elle tributaire de deux facteurs:
- la disponibilité des ressources de contrepartie que le Gouvernement peut mobiliser en faveur des activités liées à l'expansion du Programme national de ciblage de la pauvreté (activité 5), par exemple pour couvrir les coûts du personnel chargé de la validation et du suivi régulier; et
 - la certitude quant à la volonté de la sphère dirigeante du Ministère des affaires sociales de promouvoir les activités de renforcement des capacités (activité 7).
23. Concernant la disponibilité de ressources, à l'instar de ce qui s'est passé les années précédentes, l'approbation du budget national a été retardée en 2019 et pourrait l'être encore au cours des années successives du PSP, ce qui pourrait retarder en conséquence la mise en œuvre de l'expansion prévue. Ce risque sera atténué, à court terme, en complétant les ressources du Gouvernement par des fonds du PAM et, à long terme, en établissant une lettre d'entente avec le Gouvernement pour garantir officiellement l'apport de fonds à l'appui des activités liées à l'expansion.
24. Concernant la sphère dirigeante du Ministère des affaires sociales, la dynamique politique prévalant au ministère nuit à la coordination et est susceptible de retarder la mise en œuvre des activités prévues en matière de renforcement des capacités. Ce risque sera atténué en tirant parti des relations existant entre le personnel du PAM et la haute direction et le personnel technique du ministère. La coordination sera assurée en amont, de manière à ce que tant la direction que le personnel technique soient tenus au courant des activités à tout moment.

Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ							
Effet direct stratégique	Activité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (0 à 18 ans)	Garçons (0 à 18 ans)	Total
1	1 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	167 504	115 520	216 600	222 376	722 000
		Augmentation/réduction	60 648	192 052	(101 080)	(151 620)	-
		Chiffres révisés	228 152	307 572	115 520	70 756	722 000
		Chiffres actuels	-	-	83 500	83 500	167 000

Effet direct stratégique	Activité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (0 à 18 ans)	Garçons (0 à 18 ans)	Total
	2 (Transferts de type monétaire)	Augmentation/ réduction	-	-	-	-	-
		Chiffres révisés	-	-	83 500	83 500	167 000
	2 (Produits alimentaires)*	Chiffres actuels	-	-	8 500	8 500	17 000
		Augmentation/ réduction	-	-	-	-	-
		Chiffres révisés	-	-	8 500	8 500	17 000
	2	3 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	9 995	6 893	12 924	13 269
Augmentation/ réduction			-	-	-	-	-
Chiffres révisés			9 995	6 893	12 924	13 269	43 080
4 (Transferts de type monétaire)		Chiffres actuels	14 790	10 200	19 125	19 635	63 750
		Augmentation/ réduction	-	-	-	-	-
		Chiffres révisés	14 790	10 200	19 125	19 635	63 750
3	5 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	12 412	12 876	16 356	16 356	58 000
		Augmentation/ réduction	57 740	64 177	25 045	25 045	172 007
		Chiffres révisés	70 152	77 053	41 401	41 401	230 007
Total (hors chevauchements)	Chiffres actuels		156 685	162 369	257 121	258 873	835 048
	Augmentation/ réduction		32 275	33 445	52 963	53 324	172 007
	Chiffres révisés		188 960	195 814	310 084	312 197	1 007 055

* Les produits alimentaires en nature destinés aux repas scolaires ont été supprimés au titre de la quatrième révision du PSP, mais ils apparaissent dans ce tableau car ils étaient inscrits au budget en 2018 et la présente révision ne peut pas éliminer rétroactivement les besoins en nature pour 2018.

Transferts

25. Aucune modification n'est prévue dans les transferts au titre de la révision.

Type de bénéficiaires	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3
	Activité 1		Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
	Réfugiés	Réfugiés syriens considérés comme les	Enfants syriens et libanais	Réfugiés syriens et	Réfugiés syriens et	Libanais vulnérables

		plus vulnérables (aide monétaire polyvalente)		Libanais vulnérables	Libanais vulnérables	
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,9	2,1	0,7	4	4	0,9
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	140	50	50	360

**TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/
TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR**

Type d'assistance alimentaire/transfert de type monétaire	Budget actuel		Augmentation/ réduction		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Colis préemballés	678	1 106 701	0	0	678	1 106 701
Total (produits alimentaires)	678	1 106 701	0	0	678	1 106 701
Transferts de type monétaire		1 001 675 144		422 184 742		1 423 859 886
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	678	1 002 781 845		422 184 742	678	1 424 966 587

Ventilation des coûts

TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (en dollars)

	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 8	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	325 136 317	27 504 581	101 565 135	4 008 585	-3 432 212	454 782 405
Mise en œuvre	9 783 063	3 687 125	421 762	2 143 887	-1 602 087	14 433 750

Coûts d'appui directs ajustés						7 292 292
Total partiel						476 508 447
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)						30 973 049
Total						507 481 496

TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PSP APRÈS RÉVISION (en dollars)

	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 8	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	1 251 496 291	166 338 732	145 625 031	4 008 585	0	1 567 468 638
Mise en œuvre	37 163 779	14 477 240	985 768	2 143 887	0	54 770 673
Coûts d'appui directs ajustés	21 950 934	2 879 759	2 489 922	98 385	0	27 419 000
Total partiel	1 310 611 003	183 695 731	149 100 721	6 250 856	0	1 649 658 311
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	85 189 715	11 940 223	9 691 547	406 306	0	107 227 790
Total	1 395 800 718	195 635 953	158 792 268	6 657 162	0	1 756 886 101

TABLEAU 6: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)

	2018	2019	2020	2021	Total
Effet direct stratégique 1	0	0	-90 991	335 010 371	334 919 379
Effet direct stratégique 2	0	0	68 056	31 123 650	31 191 706
Effet direct stratégique 3	0	4 321 200	27 497 635	70 168 062	101 986 897
Effet direct stratégique 4	-2 883 755	-1 041 572	-1 108 971	0	-5 034 299
Effet direct stratégique 5	2 883 755	1 089 572	1 089 572	1 089 572	6 152 471
Coûts d'appui directs ajustés	0	0	0	7 292 292	7 292 292
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	0	283 998	1 784 595	28 904 456	30 973 049

Total	0	4 653 198	29 239 89 5	473 588 40 3	507 481 49 6
--------------	----------	------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays